

Sûreté du site

Septembre 2008

En cette date anniversaire des attaques terroristes de septembre 2001 contre les États-Unis, nous nous rappelons que de telles attaques se sont produites à plusieurs autres endroits dans le monde, avant et après celles de New York et Washington (par exemple, le métro de Tokyo ; Londres ; Madrid ; Bali en Indonésie; Ahmedabad en Inde; de multiples attaques en Russie et plusieurs incidents dans divers pays du Moyen-Orient). Il y a peu de pays qui n'ont pas subi de sabotage ou d'attaque terroriste. La nature dangereuse des substances manipulées dans l'industrie manufacturière requiert la vigilance de tous et chacun afin d'assurer que nos usines soient sécuritaires pour nous protéger ainsi que nos confrères employés et nos voisins. Si vous travaillez dans une usine d'entreposage ou manufacturière de produits chimiques, vous êtes dans la meilleure position pour observer et adresser les vulnérabilités potentielles relatives à la sûreté de votre établissement. Dans votre routine de travail, cherchez à identifier les problèmes potentiels de sûreté et rappez-les à la direction de façon à ce qu'ils puissent être corrigés.



Que pouvez-vous faire ?

Au cours de votre travail quotidien à l'usine, vous avez l'opportunité d'observer des problèmes potentiels de sûreté. Identifiez-les et rappez-les. En voici quelques exemples et vous et votre direction pouvez facilement en établir une liste encore plus exhaustive :

- Éclairage du périmètre qui ne fonctionne pas ou qui est inapproprié s'il fonctionne.
- Serrures brisées sur les barrières ou portes de la clôture du périmètre de l'usine.
- Barrières mal fermées ou comportant de grandes brèches en dessous.
- Brèches dans ou sous les clôtures, dommages aux clôtures, clôtures d'une hauteur insuffisante, érosion du sol sous les clôtures.
- Objets à l'extérieur situés près des clôtures qui pourraient aider à franchir celles-ci.
- Chaînes et cadenas mal sécurisés.
- Barrières, portes ou fenêtres donnant sur le périmètre extérieur de l'usine et laissées ouvertes ou forcées ouvertes.
- Barrières ou portes sur le périmètre extérieur qui sont entravées, ne permettant pas de les fermer complètement.

De plus, vous devez connaître et suivre les procédures de sûreté applicables à votre usine – par exemple :

- Portez toujours votre carte d'identification et si vous observez quelqu'un sans celle-ci, rappez-le à votre superviseur ou aux officiers de sûreté.
- Ne laissez pas d'autres individus emprunter votre laissez-passer d'usine ou carte d'identification.



Une clôture envahie par des arbustes et des arbres



Des autos stationnées près d'une clôture peuvent aider des intrus à la franchir



Un cadenas sur la maille d'une clôture grillagée
— pas aussi résistant que si chaîné et verrouillé
autour du poteau de la clôture

La sûreté du site est la responsabilité de tous !